

Cas pratiques professionnels

Connaître vos obligations en vertu de la Loi n° 1.565 du 3 décembre 2024, est une chose, savoir comment les respecter au quotidien dans votre activité professionnelle en est une autre.

Aussi pour vous aider, l'APDP vous propose une rubrique dans laquelle elle répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser, **en tant que professionnel**, lors de la mise en place de vos traitements.

Cette rubrique est évolutive et vous pouvez nous aider à l'alimenter en nous contactant à l'adresse suivante : apdp@apdp.mc.

Pour en faciliter la lecture, plusieurs thèmes sont proposés :

- demandes de droit d'accès;
- ressources humaines ;
- surveillance au travail ;
- vidéosurveillance.